



Maison des Sports
29, boulevard Saint Michel - 72000 Le Mans
Tél. 02 52 19 21 17 - Site internet : www.pingsarthe.org
Mail : comite.tennisdetable@maison-sports72.fr

COMTE-RENDU DE LA REUNION CDA et FORMATION du samedi 13 septembre 2014

Début de la réunion à 14h30

Présents : Patrick GAUDEMER responsable CDA & Formation
Bruno GAUSSERAN, Patrick HISCHKE, Laurent HUMBERTCLAUDE, Gilbert JOURDET, Jean-Michel JUMEAU,
Jean-Yves LEGAVRE

► Nouveaux cadres de l'arbitrage

AR : Sabah EL KHOUMISTI, J-Michel JUMEAU, Daniel BARBAULT, Guillaume CIROUX, Virgile GOBERT, Matthieu GUENE, Alain PARROT, Jérôme PIERRE, Maxime RENAULT, Stéphane RENAULT.

JA1 : Sabah EL KHOUMISTI, Gilbert JOURDET, J-Michel JUMEAU, Jean-Luc PEAN, Etienne PITORIN, Joël VERCHERE.

JA2 : J-Pierre ELAIN, Patrick CORBIN, Patrick GAUDEMER, Bruno GAUSSERAN, Patrick HISCHKE.

Les diplômes seront transmis aux absents par l'intermédiaire de leurs clubs respectifs.

► Présentation de la CDA & Objectifs

La saison dernière, 110 rencontres ont été juge-arbitrées.

Avec la réforme du championnat par équipes (4 joueurs à tous les niveaux, sauf 3 en D5 ; les comités sont laissés libres de choisir : le CD 72 reste à 4 joueurs et 18 parties) le nombre de rencontres à juge-arbitrer passe à 140 cette saison.

C'est pourquoi la ligue des Pays de la Loire a décidé de réserver les rencontres de R2 aux JA du club recevant pour limiter les frais de déplacement, sauf si une rencontre de R1 ou Prénat s'y déroule en même temps. Malheureusement, ce sera très peu fréquent cette saison dans la Sarthe.

Il reste encore beaucoup de rencontres à attribuer et il faudra que la CDA mette rapidement un nom de JA sur chaque rencontre. Vous recevrez alors le tableau complété.

Tous les JA ont également reçu le calendrier des autres épreuves qui se déroulent dans le département. Ils peuvent ainsi proposer leur candidature pour juge-arbitrer l'épreuve de leur choix.

Le but est de d'élargir l'effectif des JA susceptibles de juge-arbitrer toutes les épreuves. Par exemple, nous n'avons que 2 JA3 sarthois (JA de tournois).

► Informations issues de la Ligue et de la FFTT

Règlement général, règlements sportifs :

- Il n'existe plus que 2 volumes, le **règlement général** et les **règlements sportifs** .
- Peu de modifications dans les règles du jeu, sinon que la balle plastique est maintenant homologuée, comme la balle en celluloïd. Mais tout au long d'une épreuve, c'est l'une ou l'autre. Pas les deux. Le club hôte choisit.
- Dans les épreuves individuelles, le départage ultime au bénéfice de l'âge n'existe plus. Il se fait maintenant par tirage au sort.

Championnat par équipes

- NOUVEAU : une **amende de 50 €** sera imputée par la FFTT au club recevant qui ne fournit pas deux AR ou AC lors d'une rencontre de **Nationale**. Cela peut être des AR d'un club voisin. S'il n'y a qu'un seul arbitre, il y aura amende. Il est demandé aux JA de noter nom, prénom et n° de licence des arbitres sur le rapport. Ils doivent également y noter l'absence d'arbitres. L'arbitre est présent du début à la fin de la rencontre.
- Pour les rencontres de Nationale, le JA recevra 2 documents de la CDA à imprimer séparément :
 - . la convocation à retourner remplie à la CDA.
 - . le rapport du JA à donner au club avec les feuilles de rencontres à envoyer à la FFTT.Plus besoin de feuilles de couleur : la FFTT accepte les feuilles blanches.
- La FFTT a officialisé l'utilisation d'un logiciel, le **GIRPE** pour la Gestion Informatisée des Rencontres par Equipes. Il est donc recommandé pour les rencontres de Nationale et utilisable à tous les niveaux. Voici le lien pour le télécharger : <http://www.fft.com/girpe/>
- Au niveau Régional, les clubs doivent maintenant enregistrer les feuilles de rencontres dans SPID. Le **résultat** doit être enregistré **avant dimanche soir 21h00** et la **feuille de rencontre avant lundi minuit**.

► Quelques rappels utiles

Règles du jeu :

Dans le championnat par équipes, le changement de maillot incombe, le cas échéant, à l'équipe qui reçoit. Selon la nouvelle réglementation, deux joueurs mutés avant le 1^{er} juillet pourront jouer dans la même équipe en phase 2.
En cas d'égalité de points en fin de phase, le départage se fera au goal-average total - sur toutes les rencontres - et non plus sur la rencontre entre les deux équipes.

Règlements fédéraux :

- Aux indiv, 1 vict= 2 pts, 1 défaite= 1pt et 1 forfait= 0 pt
Un forfait en poule ou dans le tableau n'est pas éliminatoire et le joueur peut rejouer.
- Dans le championnat par équipes, un joueur absent physiquement à l'appel de son nom peut rejouer lorsqu'il est présent.
Un joueur qui refuse de jouer, qui est forfait sur blessure ou autre, ne pourra plus jouer.
Nouvelle règle du brûlage de la journée 2 : à 4 joueurs, seul 1 joueur ayant joué la 1^{ère} journée dans une équipe de rang supérieur (la 1 par exemple) peut jouer dans une équipe de rang inférieur (la 2 dans l'exemple cité). A 6 joueurs, c'est limité à 2 joueurs.

Utilisation du site CD72 par les JA

De nombreux documents utiles aux JA sont disponibles dans l'onglet Arbitrage et dans l'onglet Sportif - dont les feuilles de rencontres.

Il y a maintenant une rubrique téléchargement dans chaque onglet.

► **Le tableau des rencontres à juge-arbitrer**

Présentation des rencontres restant à attribuer.

► **La formation**

IMPORTANT : le comité rembourse aux clubs la moitié des sommes engagées pour les formations en déduisant ce montant de la facture de fin de saison.

- Formations entraîneurs : contacter Fabrice Tollet : ctd.cd72tt@gmail.com
Consulter le site du comité, onglet formation, entraîneurs : pingsarthe.org
- Dates des formations arbitrales
Un calendrier théorique a été établi et seules quelques dates seront utilisées en fonction des demandes.

Formation	Date formation	Lieu	Formateur
Pratique AR	14/09/2014	Top Seniors	Franck et Benoît
AR ou JA1	15/11/2014	selon réponses	Franck et Benoît
AR ou JA1	13/12/2014	selon réponses	Franck et Benoît
AR	10/01/2015	selon réponses	Franck et Benoît
JA1	28/02/2015	selon réponses	Franck et Benoît
AR	14/03/2015	selon réponses	Franck et Benoît
JA1	04/04/2015	selon réponses	Franck et Benoît
Prat. JA1	09/05/2014	Titres par équipes	Franck et Benoît

- Critères établis par la région
Nombre de candidats minimum et durée
AC : 5 (coût 51 €) 3h JA2 : 7 (coût 731 €) 14h
AR : 5 (coût 362 €) 7h JA3 : 7 (coût 686 €) 14h
JA1 : 4 (coût 230 €) 7h
AR et JA1
Un stagiaire doit avoir passé la totalité de son examen en une saison et demie après sa formation théorique, au maximum.

JA2 et JA3
Un stagiaire doit avoir passé la totalité de son examen dans les deux saisons qui suivent la formation théorique, au maximum.
- Formations dirigeants
Cinq séances ont eu lieu la saison dernière en direction des clubs pour la prise de licence et la saisie des feuilles de rencontres dans SPID. Une session est programmée **lundi 22 septembre**.
Pour rappel, ces deux opérations seront obligatoires à partir du 1^{er} janvier 2015.
Il reste 7 clubs à former.
- Formation de formateurs
Cinq candidats sarthois cette saison : Dominique Bergeot, Philippe Bobillot, Bruno Gausseran, Patrick Hischke et Patrick Gaudemer.
Ils essaieront de renforcer notre "team" de formateurs, Benoit Bodereau et Franck Gilardot.
Il est à noter que la **ligue prendra en charge le coût de cette formation (330 €/stagiaire)**.

Le **Catalogue des Formations de la ligue**, très détaillé, est disponible sur le site du comité dans l'onglet Formation ainsi que sur le site de la ligue : <http://tennisdetablepaysdelaloire.org/formations-2013-2014/>

La réunion se termine à 16h30 avec le verre de l'amitié.